L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 23 DECEMBRE, 1884. 58eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS, SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étanteur l'Hôtel de Ville, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 27ème jour de Décembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dues, à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 2ième jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit, [illegible]

BERTIN, P. M.—
Taxe de 1882, montant à.....9c
Taxe de 1883, montant à.....9c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Jackson, Marie, Treizième et Collapissa, désigné comme les lots Nos. 10 à 24 de l'Ilet No. 448; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; les autres sur une profondeur de 122 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 13 à 21 mesurent 294 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 122 pieds; les lots Nos. 22 et 24 mesurent 61 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 152 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Jackson et Collapissa; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Jackson et Marie.

BAZILE, MARINO—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Jackson, Marie, Treizième et Collapissa, désignés comme les lots Nos. 10 à 24 de l'Ilet No. 448; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; les autres sur une profondeur de 122 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; les dits lots Nos. 13 à 21 mesurent 294 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 122 pieds; les lots Nos. 22 et 24 mesurent 61 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 152 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Jackson et Collapissa; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Jackson et Marie.

BARSHALL, J.—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Taxe de 1883, montant à.....12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Colapissa et Treizième, désignés comme les lots Nos. 13 à 17 inclusivement, et 23 et 24 de l'Ilet No. 443; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 152 pieds; les dits lots Nos. 14 à 17 mesurent 120 pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur de 152 pieds; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 61 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 152 pieds.

BARSHALL, J.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Colapissa et Treizième, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 443 et 443½; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 61 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 152 pieds.

BARSHALL, J.—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Taxe de 1883, montant à.....12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Treizième et Colapissa, désignés comme les lots Nos. 12 et 24 de l'Ilet No. 443 et 445; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 61 pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur de 152 pieds.

BERTRAND, J. R.—
Taxe de 1882, montant à.....54c
Taxe de 1883, montant à.....54c
Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Molly Grove, Colapissa et Quatorzième, désignés comme les lots Nos. 1 à 7 mesurent 243 pieds de face à la rue Quatorzième sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatorzième et Jackson.

BARTHE, E. OU L. SURGI—
Taxe de 1882, montant à.....72c
Taxe de 1883, montant à.....72c
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Molly Grove, Quatorzième et Colapissa, désignés comme les Nos. 15 à 24 de l'Ilet No. 474; les dits lots Nos. 15 à 21 mesurent 213 pieds de face à la rue Colapissa sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 61 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 152 pieds; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Colapissa et Jackson.

BLANCHARD, L. M. T.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Edinburgh et Seizième, désigné comme l'Ilet No. 542; le dit ilet mesure 300 pieds de face et 292 pieds à l'arrière sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 284 pieds de l'autre coté.

BLANCHARD, L. M. T.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Bernadotte, Edinburg et Seizième, désigné comme l'Ilet Nos. 543 et 544; le dit ilet mesure 300 pieds de face et 302 pieds à l'arrière sur une profondeur de 220 pieds d'un coté et 264 pieds de l'autre coté.

BOU[illegible]—
Taxe de 1882, montant à.....45c
Taxe de 1883, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Bernadotte, Edinburg et Seizième, désigné comme l'Ilet Nos. 543 et 544; le dit ilet mesure 300 pieds de face et 302 pieds à l'arrière sur une profondeur de 220 pieds d'un coté et 264 pieds de l'autre coté.

BOU[illegible]—
Taxe de 1882, montant à.....45c
Taxe de 1883, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Edinburg et Seizième, désigné comme l'Ilet Nos. 543 et 544; le dit ilet mesure 300 pieds de face et 302 pieds à l'arrière sur une profondeur de 220 pieds d'un coté et 264 pieds de l'autre coté.

BRUENING Mme THEO.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la Nouvelle-Orléans, mesurant 500 pieds sur la ligne la divisant du New Orleans, Jefferson and Lake Pontchartrain Railroad Company, 500 pieds 8 pouces sur l'arrière la divisant de la propriété de Hazau Freres et 2½ pieds à angles sur une ligne parallèle au Lac Pontchartrain.

CARMOUCHE, Mme J. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Marie, Treizième et Collapissa, désignés comme les Nos. 10 à 24 de l'Ilet No. 448; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; les autres sur une profondeur de 122 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; les dits lots Nos. 13 à 21 mesurent 274 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 122 pieds; les lots Nos. 22 et 24 mesurent 61 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 152 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Jackson et Collapissa; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Treizième et Marie.

BARSHALL, J.—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Taxe de 1883, montant à.....12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Treizième et Colapissa, désignés comme les lots Nos. 12 et 24 de l'Ilet No. 443 et 445; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 61 pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur de 152 pieds.

BERTRAND, J. R.—
Taxe de 1882, montant à.....54c
Taxe de 1883, montant à.....54c
Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Molly Grove Colapissa et Quatorzième, désignés comme les Nos. 1 à 7 inclusivement mesurent 243 pieds de face à la rue Quatorzième sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatorzième et Jackson.

BARTHE, E. OU L. SURGI—
Taxe de 1882, montant à.....72c
Taxe de 1883, montant à.....72c
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Molly Grove, Quatorzième et Colapissa, désignés comme les Nos. 15 à 24 de l'Ilet No. 474; les dits lots Nos. 15 à 21 mesurent 213 pieds de face à la rue Colapissa sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 61 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 152 pieds; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Colapissa et Jackson.

BLANCHARD, L. M. T.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Edinburgh et Seizième, désigné comme l'Ilet Nos. 542; le dit ilet mesure 300 pieds de face et 292 pieds à l'arrière sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 284 pieds de l'autre coté.

BLANCHARD, L. M. T.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Bernadotte, Edinburg et Seizième, désigné comme l'Ilet Nos. 543 et 544; le dit ilet mesure 300 pieds de face et 302 pieds à l'arrière sur une profondeur de 220 pieds d'un coté et 264 pieds de l'autre coté.

CRAIG, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Adams, Troisième et Burthe, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 103; le dit lot No. 11 mesure 20 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 137 pieds.

COOK, Mme M. K.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Napoléon et Onzième, désignés comme lots Nos. 1 à 7 inclusivement, et 26 de l'Ilet No. 309; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 60 pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 15 fait face à la rue Hamilton et Onzième.

CHAPMAN, MARIE E.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Cohn et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 265; le dit ilet mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

COLLINS, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Louis-las Jefferson, Neuvième et Dixième, désignés comme les lots 11 et 12 de l'Ilet No. 474; les dits lots Nos. 1 et 12 mesurent 182 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 150 pieds.

CASEY, STEPHEN—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Madison, Dixième et Neuvième, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 4, 11, 12, 13 et 14 de l'Ilet No. 342; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 150 pieds de face à la rue Dix-neuvième sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 11, 12, 13 et 14 mesurent 150 pieds de face à la rue Dixième et 60 pieds à l'arrière sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Madison et Carondelet.

CASEY, LAURENCE—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Adams, Troisième et Burthe, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 103; le dit lot No. 17 mesure 20 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 137 pieds.

CASEY, LAURENCE—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Adams, Troisième et Burthe, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 103; le dit lot No. 18 mesure 20 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 137 pieds.

CORMIER, Mme J. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dublin, Laurence Carrollton, les rues Troisième et 2ème, les dits rues sont les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'Ilet No. [illegible] de face à l'avenue Carrollton, profondeur de 115 pieds.

CALDER, Mme ANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$10 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Dublin, l'avenue Carrollton, les rues Quatrième et Zimple, désignés comme lots Nos. 6 à 17 inclusivement de l'Ilet No. 134; les dits lots Nos. 6 à 10 inclusivement mesurent 150 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 11 à 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 13, 14, 15, 16 et 17 mesurent 150 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 145 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Dublin et Quatrième; le dit No. 13 forme l'encoignure de l'avenue Carrollton et la rue Quatrième.

CHALON, O—
Taxe de 1882, montant à.....$7 50
Taxe de 1883, montant à.....7 50
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet, formé par les rues Hillary, Adams, Troisième et Burthe, désignés comme les lots Nos. 1 à 11 inclusivement, mesurant ensemble des dits lots Nos. 12 à 22 inclusivement, les dits lots Nos. 12 à [illegible] rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 13 à 21 inclusivement mesurent 60 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 127 pieds; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Burthe et Clinton.

CUNNINGHAM, Mme MARIE—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Adams, Troisième et Burthe, désignés comme les lots Nos. 19 et 20 mesurent 62 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Troisième et Hillary.

CHAMBERLAIN, C. ET E.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lowerline, Jeffer-son, Bernadotte et Sixième, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 542; le dit ilet mesure 302 pieds de face et 292 pieds à l'arrière sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 284 pieds de l'autre coté.

CRAWFORD, J. L.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'Ilet No. 259; les dits lots Nos. 28 et 29 mesurent 50 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 150 pieds de l'autre coté.

CRAWFORD, E—
Taxe de 1882, montant à.....15c
Taxe de 1883, montant à.....15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 259; le dit lot mesure 50 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 120 pieds.

CRAWFORD, E—
Taxe de 1882, montant à.....15c
Taxe de 1883, montant à.....15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 259; le dit lot mesure 50 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 120 pieds.

BRUENING Mme THEO.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la Nouvelle-Orléans, mesurant 500 pieds sur la ligne la divisant du New Orleans Canal and Banking Company, 500 pieds sur la ligne la divisant du New Orleans, Jefferson and Lake Pontchartrain Railroad Company, 500 pieds 8 pouces sur l'arrière la divisant de la propriété de Hazau Freres et 2½ pieds à angles sur une ligne parallèle au Lac Pontchartrain.

CORNELIUS, Mme L.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Léonidas, Jefferson, Levée et le Mississippi; désignés comme lots Nos. 9 et 10 et la moitié des lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 4; les dits lots Nos. 9 et 10 et la moitié des lots Nos. 7 et 8 font face à la rue Levée.

CHALIN, LOUIS F.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Burdette, Levée et la Mississippi, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'Ilet No. 16; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 78 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 99 pieds.

COLLINS, E. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 259; le dit lot mesure 50 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 150 pieds de l'autre coté.

COLLINS, E. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 259; le dit lot mesure 50 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 150 pieds de l'autre coté.

COLLINS, E. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 259; le dit lot mesure 50 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 150 pieds de l'autre coté.

CHARLON, A. J., ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Adams, Troisième et Burthe, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 103; le dit lot No. 11 mesure 20 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 137 pieds.

COOK, Mme M. K.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Napoléon et Onzième, désignés comme lots Nos. 1 à 7 inclusivement, et 26 de l'Ilet No. 309; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 60 pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 15 fait face à la rue Hamilton et Onzième.

CHAPMAN, MARIE E.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Cohn et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 265; le dit ilet mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

COLLINS, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Louis-las Jefferson, Neuvième et Dixième, désignés comme les lots 11 et 12 de l'Ilet No. 474; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 182 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 150 pieds.

CASEY, STEPHEN—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Madison, Dixième et Neuvième, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 4, 11, 12, 13 et 14 de l'Ilet No. 342; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 150 pieds de face à la rue Dix-neuvième sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 11, 12, 13 et 14 mesurent 150 pieds de face à la rue Dixième et 60 pieds à l'arrière sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Madison et Carondelet.

CASEY, LAURENCE—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Adams, Troisième et Burthe, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 103; le dit lot No. 17 mesure 20 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 137 pieds.

CASEY, LAURENCE—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Adams, Troisième et Burthe, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 103; le dit lot No. 18 mesure 20 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 137 pieds.

CORMIER, Mme J. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dublin, Laurence Carrollton, les rues Troisième et 2ème, les dits rues sont les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'Ilet No. [illegible] de face à l'avenue Carrollton, profondeur de 115 pieds.

COLEMAN, MINEURS DE W. P.—
Taxe de 1882, montant à.....9c
Taxe de 1883, montant à.....9c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dublin, Laurence Carrollton, les rues Troisième et 2ème, les dits rues sont les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'Ilet No. [illegible] de face à la rue Dublin, profondeur de 115 pieds.

COLEMAN, W. P. (MINEURS)—
Taxe de 1882, montant à.....26c
Taxe de 1883, montant à.....26c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Upperline, Jefferson, Léonidas et Dixième, désigné comme lot No. 32 de l'Ilet No. 259; le dit lot No. 32 mesure 60 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds.

CONDON, M. E. ET E. H. NICHOLSON—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hollygrove, Dublin et Quatrième, le lot No. 12 forme l'encoignure de l'avenue Carrollton et la rue Quatrième.

CHALON, O—
Taxe de 1882, montant à.....$7 50
Taxe de 1883, montant à.....7 50
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet, formé par les rues Hillary, Adams, Troisième et Burthe, désignés comme les lots Nos. 1 à 11 inclusivement, mesurant ensemble des dits lots Nos. 12 à 22 inclusivement, les dits lots Nos. 12 à [illegible] rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 13 à 21 inclusivement mesurent 60 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 127 pieds; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Burthe et Clinton.

CUNNINGHAM, Mme MARIE—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Adams, Troisième et Burthe, désignés comme les lots Nos. 19 et 20 mesurent 62 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Troisième et Hillary.

CHAMBERLAIN, C. ET E.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lowerline, Jefferson, Bernadotte et Sixième, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 542; le dit ilet mesure 302 pieds de face et 292 pieds à l'arrière sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 284 pieds de l'autre coté.

CRAWFORD, J. L.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'Ilet No. 259; le dit lot No. 28 mesure 50 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 150 pieds de l'autre coté.

CRAWFORD, E—
Taxe de 1882, montant à.....15c
Taxe de 1883, montant à.....15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 259; le dit lot mesure 50 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 120 pieds.

COLLINS, E. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 259; le dit lot mesure 50 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 150 pieds de l'autre coté.

ZAFFIN, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à.....24c
Taxe de 1883, montant à.....24c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Daniel Groves, Hamilton, Napoléon et Onzième, désignés comme lots Nos. 1 à 4 inclusivement, mesurant ensemble des dits lots Nos. 1 à 4 inclusivement 120 pieds de face à la rue Quatorzième sur une profondeur de 127 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatorzième et Hamilton.

CHAPMAN, MARIE E.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Cohn et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 265; le dit ilet mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

COLLINS, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Louis-las Jefferson, Neuvième et Dixième, désignés comme les lots 11 et 12 de l'Ilet No. 474; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 182 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 150 pieds.

CASEY, STEPHEN—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Madison, Dixième et Neuvième, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 4, 11, 12, 13 et 14 de l'Ilet No. 342; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 150 pieds de face à la rue Dix-neuvième sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 11, 12, 13 et 14 mesurent 150 pieds de face à la rue Dixième et 60 pieds à l'arrière sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Madison et Carondelet.

CASEY, LAURENCE—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Adams, Troisième et Burthe, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 103; le d